



Intervention de Marie-Louise GOURDON
Présidente du Groupe Socialiste et écologiste
Conseil Départemental des Alpes-Maritimes

Monsieur le Président,
Mes chères collègues,
Mes chers collègues

Examiner un compte administratif c'est l'occasion de regarder l'année écoulée et de vérifier si les prévisions ont été tenues et comment évolue notre structure budgétaire d'une année sur l'autre.

Aujourd'hui dans le contexte financier tendu que nous connaissons et pas seulement dans notre pays, il n'est pas facile de réaliser ses prévisions, de boucler un budget, Que ce soit dans les communes, dans les EPCI, le département, la région ou l'Etat.

Pour ce qui est de notre département, on note la stabilité du compte administratif 2014 par rapport à celui de 2013 : 1,264 milliard contre 1.245 milliards en 2013.

En fonctionnement,

Les recettes du département ont progressé de 33 M€ entre 2013 et 2014 (soit + 3 %) malgré la baisse de DGF de 10 M€.

Les dépenses de fonctionnement qui représentent comme en 2013, 84 % du budget ont connu une hausse de 1.5 % malgré le prélèvement du fonds de solidarité de 32 M€.

Dans ce contexte, nous avons noté des efforts importants dans la gestion et dans la rigueur de votre gouvernance.

Mais de CA à CA nous observons une stagnation du budget du département – moins 56 M€ entre 2013 et 2014.

Les causes sont visibles et objectives :

S'agissant des baisses de recettes : L'obligation de solidarité, que nous remplissons à travers le fonds de péréquation des droits de mutation, est nécessaire aux territoires moins riches, mais elle est lourde à supporter.

Pour notre collectivité cela a représenté 32 M€ en 2014

La baisse des dotations de l'Etat aux collectivités, nécessaire pour rétablir l'équilibre budgétaire de notre pays, pèse lourd aussi et ce sont 10 M€ qui ne sont pas rentrés dans les caisses en 2014.

Soit dit en passant, et nous le savons, vous et moi, que les projets en la matière de votre candidat à la présidentielle de 2012, étaient encore plus draconiens. Je ferme la parenthèse.

Voilà pour les baisses, maintenant il s'agit de ne pas oublier les hausses de recettes :

Ainsi vous avez en 2014, fait le choix de porter le taux des droits de mutation à 4.5 %, soit le taux maximum autorisé.

C'était une proposition de l'Etat pour aider les départements à faire face en partie aux versements des allocations sociales APA, PCH, RSA...

A ce titre, 40 M€ ont été enregistrés en recettes supplémentaires.

Cette augmentation, pourrait-on dire, compense presque exactement le prélèvement de 32 M€ de péréquation et la baisse de 10 M€ de DGF.

mais, de fait, elle n'a pas contrebalancé le volet social comme prévu. J'y reviendrai tout à l'heure.

Mais avant, pensons que l'année 2015 sera sans doute meilleure !

Il semble, sans crier victoire loin de là, qu'un frémissement palpable fasse vibrer notre économie en latence depuis plusieurs années.

Nous ne doutons pas qu'avec le temps, les choix gouvernementaux commencent à produire leurs effets. Quelques indicateurs positifs :

- Ces derniers jours, l'INSEE prévoit une croissance de plus de 1 %, ce qui n'était pas arrivé depuis longtemps.

- La consommation des ménages, ayant augmenté de 0.8 % au 1er trimestre, pourrait atteindre 1.6 % sur l'année 2015.

- Le taux de marge des entreprises a gagné 1.3 points grâce, semble t-il aux effets de la montée en puissance du CICE et du Pacte de responsabilité et de solidarité mis en place par l'Etat.

L'insee prévoit également la création de 144 000 emplois d'ici la fin de l'année, ce qui pourrait entraîner une stabilisation du chômage en fin d'année.

Rassurez-vous, je ne suis pas en train de jouer Perrette et le pot au lait, bien au contraire.

Ces éléments positifs sont là et je pense qu'ils font plaisir à tous.

Et à partir de cela, nous espérons que la fameuse inversion de la courbe du chômage deviendra enfin une réalité pour tous nos concitoyens.

À partir de là, sans doute, nous pourrions espérer une amélioration des conditions de vie de tous et particulièrement des plus démunis, des plus fragiles.

Et je reviens aux compétences de notre département et la première d'entre elle, la mission sociale

Et à ce titre, quelques points du rapport d'activité 2014 appellent notre attention :

Nous sommes tous soucieux des besoins des habitants, surtout de ceux qui sont le plus en difficulté.

L'action de lutte contre la fraude menée par notre département est légitime et doit être poursuivie, contre ceux qui abusent des droits qui sont ouverts.

S'agissant du RSA nous nous interrogeons :

Nous comptons 25 721 allocataires au 28 février 2014 pour 25 412 au 31 décembre 2014. Soit une augmentation de seulement 141 allocataires.

Le rapport d'activité des services (p.30) nous apprend que « le Conseil départemental 06 connaît la plus faible augmentation du nombre d'allocataires du RSA de mars à décembre 2014.

On apprend également que les Commissions locales d'insertion (CLI) ont prononcé en 2014, **2 528 avis de suspension du RSA**.

Ce chiffre est, nous dit-on, en augmentation de 21 % par rapport à 2013. La raison avancée est le « non respect des engagements des bénéficiaires ».

Il y a de quoi être perplexe quand on sait que les crédits d'allocation du RSA sont en hausse de 10 M€ entre 2013 et 2014. La flambée du nombre des allocataires aurait-elle eu lieu avant le 28 février 2014 ?

Quoi qu'il en soit, nous aimerions savoir quels sont ces engagements non tenus ou quelle en est leur interprétation pour que nous en arrivions à de tels chiffres de suspension ou de radiation.

Je voudrais vous faire part d'un cas particulier que j'ai traité moi-même et vous me direz s'il convenait de radier ou d'accompagner cette personne ? Car derrière les cas, il y a toujours des personnes.

Cette personne a failli être radiée du RSA pour non présentation de pièces justificatives. Cette personne isolée en fait avait tout envoyé, sauf une pièce. Par incompréhension administrative réciproque. La situation a été rétablie et la personne a retrouvé ses droits. Ce n'était pas une fraude, ni de la mauvaise foi. Mais une incompréhension administrative. A mon sens, ces gens ont besoin d'être accompagnés et pas radiés.

Si nous regardons la compétence action sociale dans son entier,

En 2014, elle atteint 515M€, ce qui correspond à la prévision du Budget primitif.

L'augmentation de 10 M€ du RSA a été compensée par la baisse de 4,5M€ sur les personnes âgées et 5M€ sur le volet enfance-famille.

Or, il me semble qu'il n'y a pas moins de personnes âgées, et qu'elles ne sont pas devenues plus riches tout à coup. Quelle est l'explication de cette baisse ? Sommes-nous dans une logique purement comptable ou dans une gestion humaine des cas ?

Si l'on réduit l'aide à l'enfance et aux familles, si l'on réduit le nombre de bénéficiaires du RSA qui y ont droit, on risque fort de voir augmenter des situations sociales à risques.

Ainsi, il était souligné en 2013, une accentuation des problèmes de santé des allocataires du RSA.

Qu'en est-il exactement en 2014?

Nous voyons que les crédits inscrits à ce titre au BP 2014 étaient de 239 000€ et qu'ils sont exécutés à hauteur de 429 000 €, ce qui semble dénoter une augmentation importante des besoins. Importante et peut-être inquiétante.

Par ailleurs, Aujourd'hui, la gendarmerie lance un cri d'alarme face à la forte augmentation des violences faites aux femmes, en partie sous la pression de difficultés sociales et financières

Voilà autant d'indicateurs que nous devons prendre en compte.

L'action sociale est la 1ere raison d'être des départements. Nous avons en charge le bien être de la population.

Pour cela, nous souhaiterions que la commission des affaires sociales se réunisse systématiquement à l'occasion du Compte administratif. Au-delà des chiffres, un compte rendu sur la situation sanitaire et sociale des habitants de notre département serait le bienvenu.

Venons-en à la section d'investissements :

Les dépenses représentent comme en 2013, 16 % du budget général et seulement 12 % si on ne retient que les investissements hors remboursement du capital de la dette.

À titre de comparaison, les dépenses d'investissement brut de notre département se sont élevées à 58.7 M€ en 2014 soit 54 € par habitant, pour une moyenne de 101 €/hab dans les autres départements millionnaires.

Concernant la dette,

Nous comprenons qu'il est difficile de réduire la dette dans les conditions actuelles.

Notre encours continue sa progression avec 901 M€ au CA 2014 contre 879 M€ en 2013, Et le remboursement annuel (intérêt et capital) qui était de 86 M€ en 2013, atteint 97 M€ en 2014.

Il n'y a pas de mystère, gérer une collectivité c'est faire des choix.

En cette période d'argent rare, je voudrais insister sur l'importance de **placer les besoins en services publics de la population au centre des choix budgétaires** de notre collectivité, que ce soit en investissement ou en fonctionnement.

Ceux-là se voient parfois moins, mais ils sont tout aussi importants.

Nous devons remettre l'humain au cœur de l'action de notre département. Cela sonne comme une évidence.

C'est sans surprise que nous voterons contre l'exécution de votre budget 2014.